

W. Vycichl et S. Chaker

## Accent

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

W. Vycichl et S. Chaker, « Accent », in 1 | *Abadir - Acridophagie*, Aix-en-Provence, Edisud (« Volumes »), 1984 [En ligne], mis en ligne le 01 décembre 2012, consulté le 03 décembre 2015. URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/813>

Éditeur : Éditions Peeters

<http://encyclopedieberbere.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://encyclopedieberbere.revues.org/813>

Document généré automatiquement le 03 décembre 2015. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

W. Vycichl et S. Chaker

## Accent

Pagination de l'édition papier : p. 103-106

### Par W. VYCIHL

- 1 En phonétique on distingue l'accent musical et l'accent d'intensité. Bien que des mots berbères passés dans des langues soudanaises y présentent certains modèles d'accentuation, aucune trace d'accents musicaux à valeur phonologique n'a pu être relevée en berbère. Il s'agit soit de jeux d'analogie, soit de la traduction du rythme d'accentuation comme nous pouvons l'observer lors de l'assimilation d'autres mots étrangers, par exemple d'origines arabe ou anglaise (W. Vycichl, Zur Tonologie des Somali. *Rivista degli Studi Orientali*, 51, 1956, p. 221-227).
- 2 En haoussa nous avons : *áfídiùšì* « marteau du forgeron » (prob. d'origine berbère, comp. hébreu *paṭṭīš*), *áháràs* « cheval brun ou beige » (touareg *ahras* « animal gris alouette »), *tákàrdā* « papier, lettre » (berbère, d'origine grecque), *tákōbí épée* » (touareg *takuba*). Dans ces exemples l'ancien article (a- m. et ta-f.) a toujours le ton haut en haoussa, mais la règle n'est pas générale (A. Bargery : *Hausa – English Dictionary*. Oxford 1934).
- 3 Dans la phrase berbère toutes les syllabes ne sont pas prononcées avec la même intensité, mais ce fait n'implique nullement l'existence d'un accent d'intensité à valeur phonologique. La grande majorité des auteurs ne distinguent pas les syllabes accentuées des syllabes atones. C'est ainsi qu'A. Basset s'est montré extrêmement sceptique quant à l'existence d'un accent dynamique en berbère et parle, en 1952, de « résultats peu convaincants ».
- 4 Cependant la place de l'accent dynamique a été notée dans le berbère de Zwara (en Libye) (T.F. Mitchell, Particle-Noun Complexes in a Berber Dialect (Zuara). *Bulletin of the School of Oriental and African Languages* XV, 2, London 1953, p. 375-390). On y a *áfrux* « garçon », *árgaz* « homme », *ílís* « langue », mais avec suffixe possessif *argáz-is* « son garçon », *afrúx-is* « son garçon », *ilís-is* « sa langue ». Des structures différentes sont notées dans le cas de *ázgān* « moitié » et *azəlgn-is* « sa moitié ». La voyelle centrale ə est maintenue dans certains cas, p. ex. *əllaz* « faim », *əláz-is* « sa faim », *təlnast* « clé », *təlnast-is* « sa clé », dans d'autres elle a disparu en position atone : *əfus* « main », *fus-is* « sa main », *təmiṭt(sic)* « nombril », *tmiṭt-is* « son nombril ».
- 5 H. Stumme marque dans ses textes l'accent en tachelhit (*Handbuch des Schilpishen von Tazerwalt*. Leipzig, 1899), mais en insistant sur le fait que l'accent du mot n'est pas absolument fixe comme en allemand. Fr. Beguinot consacre dans sa grammaire du berbère de Fassato un chapitre à l'accent (*Il Berbero Nefūsi di Fassāto*, Rome, 1924, pp. 11-14) : il y distingue des « facteurs traditionnels » conditionnés par la structure syllabique (*terkéft* « caravane », mais *lemḍīnet* « ville ; *amoqrān* « le grand », pl. *imoqrānen*) des « facteurs psychologiques » marquant l'insistance sur un élément particulier de la phrase, une opposition mise en évidence ou résultant de certaines constructions (*uššén* « chacal », mais *yemlās uššen* « le chacal lui dit ») et des « facteurs physiologiques » déterminant la place de l'accent lors de la composition de mots (*udém* figure », mais *udménnes* « sa figure »). Dans certains cas deux prononciations sont admises *māy elhālénnek ?* « comment vas-tu » ou *māy elhālennek ?*, mais dans l'ensemble la place de l'accent est bien déterminée en berbère nefousi. La prononciation *tésubla* « alène » est sentie « incorrecte », seule *tesublá* est admise. (Informateur nefousi, originaire de Kabao, été 1972).
- 6 Le P. Fr. P. Sarrionandia indique la place de l'accent dans sa grammaire rifaine (Tanger, 1905). Il écrit *árgaç* « homme » (=phon. *árgaz*), *ayellidh* « roi » (=phon. *ažəllid*), *anélmedh* « nous apprendrons » (=phon. *Anəlməd*), mais sans donner de règles précises.
- 7 Quant au touareg, les anciens auteurs ne parlent pas de l'accent. Mais Karl-G. Prasse traite le problème de l'accent en touareg dans ses « Notes sur la langue touarègue » (*Acta Orientalia*, XXV, 1959, p. 43-111). Le même sujet est repris augmenté dans son *Manuel de grammaire*

*touarègue*, Copenhague, 1972, vol. 1, p. 30-37. Il y distingue 3 sortes d'accents : l'accent principal qui comporte un ton haut et une légère augmentation de l'effort dynamique, l'accent secondaire comportant un ton moyen et un effort dynamique moyen, l'accent tertiaire qui comporte un ton bas et un effort dynamique moyen. De toute façon l'accent n'a pas de fonction phonologique : il n'existe pas de paires de mots qui se distinguent uniquement par la place de l'accent. Les règles de l'accentuation sont compliquées et ne représentent pas toujours un état ancien de la langue. La distinction des accents secondaires et tertiaires est un problème de rythme. La règle est une montée progressive vers l'accent principal et une descente progressive après lui : 3-2-1-2-3. L'accent principal est désigné par l'accent aigu, l'accent tertiaire par l'accent grave. Un targui prononcera donc *áǧǧnà* « ciel », *táǧǧllà* « pain cuit sous la cendre », *ámǧǧzàǧ* « campement », *tánǧǧqǧst* « historiette, conte ».

- 8 Il y a des différences dialectales. Les Touaregs du Hoggar et de l'Aïr disent *íkǧbrān* « huttes », *ihǧnān* « tentes », ceux des Iwellemmeden (de l'Est et de l'Ouest) ainsi que les Igǧallad parlant la *tanǧslǧmt* prononcent *ikǧlbrān* et *ihǧnān*. Certains mots sont accentués sur la pénultième : *abǧyǧǧ* « outre, *akǧtab* « écriture. On accentue *ǧkrǧsǧ* « j'ai noué », mais *ikrǧs* « il a noué », *ǧnta* « lui, elle », mais *ǧssǧn* « deux », *ǧmis* « chameau », mais *sǧmmǧs* « cinq ». Les mots composés ont un régime particulier : *e-kǧy-ǧǧhǧlǧ* « je t'aimerai », *ǧmis-ǧnnǧk* « ton chameau », *u-hǧk-e-ktǧbǧ* « je ne t'écrirai pas ».
- 9 H. Stumme a publié un recueil de contes du dialecte berbère de Tamezreǧ (*Mǧrchen der Berbern von Tamzraǧǧ*, Leipzig 1900) dans lequel il note les syllabes accentuées. Les noms de parenté munis d'un suffixe pronominal portent l'accent sur la pénultième : *mǧmmis* « son fils », *yǧllis* « sa fille » tandis que tous les autres noms le portent sur la dernière syllabe : *Iǧǧsrǧs* « son château », *ǧfusǧs* « sa main ». Les noms de parenté primitifs sont constitués de deux éléments : *mǧmmi-s*, *yǧli-s*, en revanche, les autres noms comportant l'ancien article berbère ou son équivalent, l'article arabe, ont dû en comporter quatre : *l-ǧǧsr-ǧ-s*, *ǧ-fus-ǧ-s* : dans ces cas l'élément de liaison remonte à une forme plus fournie (comp. tachelhit : *yǧlli-s* « sa fille », mais *ǧ-fus-ǧnnǧs* « sa main ») et le déplacement de l'accent reflète cet ancien état des choses. Il y a des exceptions apparentes : *l-eylt-ǧ-s* « sa femme » est traité comme nom ordinaire en raison de son origine arabe, *si2di-s* « son maître », sans discriminante a été assimilé aux noms de parenté berbères. Le locatif est caractérisé par le déplacement de l'accent sur la dernière syllabe : *ǧngu* « cuisine », *ǧngǧ* « dans la cuisine ». (Notes recueillies sur place en 1974).
- 10 A l'île de Jerba, à Guellala, l'accent joue un rôle prépondérant et possède également une valeur phonologique. Le locatif est accentué sur la dernière syllabe comme à Tamezreǧ : *ǧlmǧǧrǧb* « soir », *ǧlmǧǧrǧb* « dans la soirée ». Les adjectifs du type *ǧmǧllal* « blanc » distinguent une forme déterminée *ǧmǧllal* « le blanc » avec l'accent sur l'ancien article défini (W. Vycichl, L'article défini du berbère. *Mǧmorial A. Basset*, Paris, 1967, p. 137-147), tandis que *ǧmǧllal* signifie « blanc » ou « un blanc » : *ǧǧrri tǧli tamǧllal* « j'ai une brebis blanche » ; *tǧliw tǧmǧllal tǧsǧd* « ma brebis blanche est arrivée » ; *smǧqǧl tǧli tǧmǧllal* « regarde la brebis blanche ».
- 11 Dans l'ancienne langue l'accent a dû jouer un rôle aussi important comme en égyptien ou dans les langues sémitiques. En tachelhit, *ǧdmǧr* « poitrine » se décompose en *ǧ-* (ancien article définitif) et *-dmǧr* « poitrine ». De ce dernier élément on a formé un nom de relation à l'aide du suffixe *-ǧy* qui a donné un pluriel *i-dǧmr-ǧ-n* (issu de *\*wi-dǧmr-ǧy-ǧn*). Beraber *ǧǧis* « ventre » pl. *ǧǧusan* s'explique en partant d'une base *\*dǧsǧ* : au singulier nous avons le passage de *ǧ* à *ǧ* en syllabe accentuée, au pluriel *\*wi-dǧsǧ-ǧy-ǧn* a donné *ǧǧusan* avec maintien de l'*ǧ* en syllabe atone. Les verbes fréquentatifs du type *ǧǧtutǧl* du berbère correspondent, en sémitique, au type *ǧǧǧtǧl*. Le nom d'agent de ces verbes a cependant maintenu le timbre de la voyelle médiane en syllabe atone, par exemple *ǧfrǧrǧy* « oisillon » issu de *\*wa-parǧrǧy*.

\*\*\*

## Par S. CHAKER

- 12 Le berbérisant allemand Alfred Willms (Hambourg) s'est penché à plusieurs reprises de manière assez détaillée sur les problèmes de l'accent en tamazight (parlers beraber du Sud ; Aït 'Atta) et en kabyle. Il essaie d'en établir la position, aussi bien pour les mots isolés qu'en phrase, en relation avec l'intonation ; voir :

1 – Der Akzent im Kabyllischen, *Der XV. Deutsche Orientalistentag*, Göttingen, 1961, p. 430.

2-Die Tonalen Prosodeme des Kabyllischen, *Zeitschrift für Phonetik...* (Berlin), 18/1, 1965, p. 47-49.

3 – *Grammatik der südlichen Beraber dialekte (Süd-Marokko)*, Hamburg, 1972. (Les problèmes de l'accent sont traités en § 253, p. 75-78).

13 Pour les deux dialectes Willms pose un accent d'intensité, sans modification mélodique ou de durée notable et distingue entre un accent principal et un accent secondaire. Sur les mots isolés, la position varie selon la classe grammaticale (verbe ~ nom). Pour les noms, l'accent porterait sur la syllabe initiale dite d'« article » ('a-/ta-), ce qui paraît être une généralisation à accepter avec prudence. Pour le nom comme pour le verbe, la position de l'accent varie avec l'adjonction d'affixes grammaticaux (enclitiques divers : démonstratifs, personnels...) qui ont tendance à l'attirer.

---

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

W. Vycichl et S. Chaker, « Accent », in *I | Abadir – Acridophagie*, Aix-en-Provence, Edisud (« Volumes »), 1984 [En ligne], mis en ligne le 01 décembre 2012, consulté le 03 décembre 2015.  
URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/813>

#### Référence papier

W. Vycichl et S. Chaker, « Accent », in *I | Abadir – Acridophagie*, Aix-en-Provence, Edisud (« Volumes »), 1984, p. 103-106.

---

### ***Droits d'auteur***

© Tous droits réservés

---

### ***Entrées d'index***

**Mots clés** : Linguistique